



**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE SAINT-PAUL-LES-FONTS
GARD**

**Jeudi 27 février 2025
Salle du conseil municipal**

Envoyé en préfecture le 06/03/2025
Reçu en préfecture le 06/03/2025
Publié le 2025/03/06
ID : 030-213003551-20250306-D2025_06-DE

Le jeudi 27 février 2025 à 19h30 le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du conseil municipal de l'hôtel de ville, sous la Présidence de M. le Maire, André LOPEZ

Présents : LOPEZ André, SABATON Marjorie- Alain REVERS- CARMINATI Guy, GOMEZ Laurence - Wilfrid GAUWE- LEDUC Pascaline-VALLAT Valérie-- MACREZ Aurore-

Pouvoirs : Mme Valérie VALLAT pour Mme Caroline BEAUSSIER. Mme Aurore MACREZ pour M. Sébastien LECOMTE

Absents excusés : Luc RUBIS-Sébastien LECOMTE-Sandrine MAZET-Caroline BEAUSSIER- Nicolas BOUSQUET-Evelyne ABBAS

Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part au vote
15	15	9

Date convocation : 14 février 2025

Secrétaire de séance : CARMINATI Guy

**Délibération n°2025/06
Rapporteur : Mme Marjorie SABATON**

Objet : Vote du budget primitif année 2025– budget principal

Les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

	Investissement	Fonctionnement
RECETTES	940 951.33€	2 056 410.83€
DEPENSES	940 951.33€	2 056 410.83€



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE SAINT-PAUL-LES-FONTS
GARD

Jeudi 27 février 2025
Salle du conseil municipal

Envoyé en préfecture le 06/03/2025
Reçu en préfecture le 06/03/2025
Publié le 2025/
ID : 030-213003551-20250306-D2025_06-DE

Le jeudi 27 février 2025 à 19h30 le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du conseil municipal de l'hôtel de ville, sous la Présidence de M. le Maire, André LOPEZ

Présents : LOPEZ André, SABATON Marjorie- Alain REVERS- CARMINATI Guy, GOMEZ Laurence - Wilfrid GAUWE- LEDUC Pascaline-VALLAT Valérie-- MACREZ Aurore-

Pouvoirs : Mme Valérie VALLAT pour Mme Caroline BEAUSSIER. Mme Aurore MACREZ pour M. Sébastien LECOMTE

Absents excusés : Luc RUBIS-Sébastien LECOMTE-Sandrine MAZET-Caroline BEAUSSIER- Nicolas BOUSQUET-Evelyne ABBAS

Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part au vote
15	15	9

Date convocation : 14 février 2025

Secrétaire de séance : CARMINATI Guy

SECTION FONCTIONNEMENT			
RECETTES		DEPENSES	
CHAPITRES	MONTANT	CHAPITRES	MONTANT
002 Résultat d'exploitation reporté	1 132 679.57€	011 Charges à caractère général	478 900.00 €
70 Vente de produits de prestations	61 103.03€	012 Charges de personnels	455 600.00€
013 Atténuations de charges	0 €		
73 Impôts et taxes	708 682.98€	023 virements à la section d'investissement	860 000.00€
74 dotations et participations	149 268.47€	65 Autres charges de gestion courante	213 363.23€
75 Autres produits de gestion courante	2059.88€	66 Charges financières	47 000€
76 Produits financiers	2616.90€		
77 Produits exceptionnels	0€		
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0 €	042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	1547.60€
TOTAL	2 056 410.83€	TOTAL	2 056 410.83 €



**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE SAINT-PAUL-LES-FONTS
GARD**

**Jeudi 27 février 2025
Salle du conseil municipal**

Envoyé en préfecture le 06/03/2025
Reçu en préfecture le 06/03/2025
Publié le 2025/
ID : 030-213003551-20250306-D2025_06-DE

Le jeudi 27 février 2025 à 19h30 le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du conseil municipal de l'hôtel de ville, sous la Présidence de M. le Maire, André LOPEZ

Présents : LOPEZ André, SABATON Marjorie- Alain REVERS- CARMINATI Guy, GOMEZ Laurence - Wilfrid GAUWE- LEDUC Pascaline-VALLAT Valérie-- MACREZ Aurore-

Pouvoirs : Mme Valérie VALLAT pour Mme Caroline BEAUSSIER. Mme Aurore MACREZ pour M. Sébastien LECOMTE

Absents excusés : Luc RUBIS-Sébastien LECOMTE-Sandrine MAZET-Caroline BEAUSSIER- Nicolas BOUSQUET-Evelyne ABBAS

Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part au vote
15	15	9

Date convocation : 14 février 2025

Secrétaire de séance : CARMINATI Guy

SECTION INVESTISSEMENT			
RECETTES		DEPENSES	
CHAPITRES	MONTANTS	CHAPITRES	MONTANT
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	10 826.16€		
041 Opérations patrimoniales	0 €	041 Opérations patrimoniales	0 €
040 Opération d'ordre de transfert entre section	1547.60 €	040 Opération d'ordre de transfert entre section	0 €
021 Financement de la section fonctionnement	860 000€	16 Emprunts et dettes assimilées	98 119.18€
10 Dotations, fonds divers et réserves	45 831.92€	20 Immobilisations incorporelles	4642.00€
13 Subventions d'investissement	10 550€		
1068 Excédant de fonctionnement capitalisés	0 €	21 Immobilisations corporelles	223 190.15€
27 Autres immobilisations financières	12 195.65 €	23 Immobilisations en cours	615 000.00€
TOTAL	940 951.33 €	TOTAL	940 951.33€



**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE SAINT-PAUL-LES-FONTS
GARD**

**Jeudi 27 février 2025
Salle du conseil municipal**

Envoyé en préfecture le 06/03/2025
Reçu en préfecture le 06/03/2025
Publié le 2025/03/06
ID : 030-213003551-20250306-D2025_06-DE

Le jeudi 27 février 2025 à 19h30 le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du conseil municipal de l'hôtel de ville, sous la Présidence de M. le Maire, André LOPEZ

Présents : LOPEZ André, SABATON Marjorie- Alain REVERS- CARMINATI Guy, GOMEZ Laurence - Wilfrid GAUWE- LEDUC Pascaline-VALLAT Valérie-- MACREZ Aurore-

Pouvoirs : Mme Valérie VALLAT pour Mme Caroline BEAUSSIER. Mme Aurore MACREZ pour M. Sébastien LECOMTE

Absents excusés : Luc RUBIS-Sébastien LECOMTE-Sandrine MAZET-Caroline BEAUSSIER- Nicolas BOUSQUET-Evelyne ABBAS

Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part au vote
15	15	9

Date convocation : 14 février 2025

Secrétaire de séance : CARMINATI Guy

Le Conseil Municipal, après avoir ouï l'exposé de Mme SABATON adjointe aux finances et délibéré:

- **APPROUVE** le budget primitif du budget de la commune pour l'année 2025.

Résultat du vote : Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits.

**Le Maire
André LOPEZ**

